

Compte-rendu de la CAPD du 5 septembre 2017

Ajustements de rentrée

La responsable de la DIPER présente les postes vacants et les affectations provisoires :

1	Aubusson Clé des champs	BM congés	Vacant
2	Bellegarde en marche	Dir 3cl	Peggy Meire
3	Crocq elem	TRS	Romain Thoral (BM Aubusson)
4	Felletin elem	TRS	Arnaud Palierne (BM G2 ASH)
5	Felletin mater	BM congés	Vacant
6	La Courtine elem	BM congés	Vacant
7	Mérinchal elem	BM congés	Vacant
8	St Quentin la chabanne	BM congés	Vacant
9	Boussac elem	BM congés	Vacant
10	Evaux elem	BM congés	Vacant
11	Evaux ITEP	Option D	Claude Barbaud (BM FC G2 ASH)
12	Evaux ITEP	Option D	Jean-Philippe Glomet (BM FC G2 ASH)
13	Evaux ITEP	Option D	Damien Bonnaud (BM FC G2 ASH)
14	Evaux elem	Adjoint	Frédéric Marion (BM G1)
15	Animateur TICE		
	ULIS Châtelus-Malvaleix	Option D	Julien Pauly (Dir Bellegarde)

La responsable de la DIPER indique qu'il y a aussi 2 postes à la Souterraine : un poste de brigade occupé par Philippe Navarre, en poste au CMPP et un poste occupé par un personnel en congé formation. Le poste de brigade à Tristan sera occupé jusqu'au 17 septembre par un personnel qui part ensuite en congé formation. Ce sont donc 17 postes qui sont restés vacants.

Fanny Tissandier demande pourquoi les personnels nommés à l'ITEP ne touchent pas les mêmes indemnités, un personnel touche l'ISSR, les deux autres des frais de déplacement Chorus.

La responsable de la DIPER indique qu'elle vérifiera les textes pour ces 3 personnels.

Christophe Ruby demande ce qu'il est prévu pour les postes restés vacants...et les postes déshabillés par ces affectations et les postes de brigade déjà occupés.

Aucune réponse de l'administration. (voir CTSD)

Le SG donne la liste des contractuels et leurs affectations :

NOM-PRENOM	Affectation	Remplace	Date embauche	Date de fin de contrat	IEN	Référent
Roy Cyriel	Guéret Prévert mater	Mme Lamoureux	05/09/2017	07/07/2018	G2 ASH	Pascale Berger
Kydjian Mailys	Bourganeuf Marie Curie	Mme Meire	05/09/2017	07/07/2018	Aubusson	Benjamin Laval
Grevek Fatma	Montboucher	Mme Sulpice	05/09/2017	17/10/2017	Aubusson	Thérèse Machado
Bourdeau Karine	Lavaveix les Mines	Mme Debout	05/09/2017	07/07/2018	Aubusson	BM Cancigh
Hazebroucq Céline	Aubusson elem	Mme Commande	05/09/2017	07/07/2018	Aubusson	Dominique Bodevin
Tournaud Bénédicte	ULIS Aubusson	Mme Deparis	05/09/2017	07/07/2018	G2 ASH	Thierry Dupin
Roby Solène	Peyrat la Nonière	Mme Frey	05/09/2017	07/07/2018	Aubusson	Dominique Bodevin

Fabrice Couégnas demande pourquoi une brigade est référent d'un contractuel. Il demande également pourquoi un contrat se termine au 17 octobre.

Le SG indique que c'est juste une situation transitoire, d'accueil du contractuel et que ce personnel sera accompagné par un conseiller pédagogique.

La responsable de la DIPER indique que c'est la date de retour d'une collègue.

« Ouvertures du CTSD » :

Grand Bourg : Mme Patricia Petit (à partir du 11 septembre)

St Frion : contractuel

Faux la Montagne : Mme Marylène Lana à 75% et une brigade pour compléter son service le mardi.

Questions diverses déposées par le SNUipp-FSU23

Rattrapages horaires : combien d'heures ont été effectuées en plus des 24 heures hebdomadaires ? Combien de personnels sont concernés ? Combien d'heures ont été rattrapées ?

La responsable de la DIPER indique qu'il y a 35h15 à récupérer à ce jour pour l'année dernière.

Fabrice Couégnas demande si les brigades à 4 jours pourront être appelées le mercredi.

La responsable de la DIPER indique qu'elle ne peut donner de réponse et que ce sera géré au cas par cas.

Fabrice Couégnas indique que si une astreinte est créée le mercredi pour les personnels rattachés à une école à 4 jours, alors le SNUipp-FSU23 leur proposera de compter ces 3h des mercredis toutes les semaines.

Demandes d'autorisation d'absence : quelle est la réglementation en vigueur ?

Fanny Tissandier rappelle que cette question a été posée du fait des commentaires « déplacés » inscrits sur les formulaires d'autorisations d'absence.

Pas de réponse.

Décharges de direction : nous souhaitons avoir un point sur les décharges de direction des écoles de une, deux, trois classes : réalisé 2016-2017 et prévisionnel 2017-2018

La responsable de la DIPER donne les chiffres : 126,5 jours de décharges pour les écoles à une classe pour 40 écoles. (Il aurait fallu atteindre 160 jours...)

Fanny Tissandier demande que les décharges des écoles à une classe soient augmentées à 10 jours et qu'elles soient dans les services de TRS afin d'anticiper ce temps de travail administratif. Elle rappelle que St Frion est passée à 2 classes et doit avoir 10 jours de décharge.

Frais de déplacement et indemnités de formation : Nous souhaitons savoir où en sont les versements des frais de déplacement pour les personnels itinérants, les représentants des personnels et pour les personnels en formation continue, ainsi que les versements des indemnités de formation pour les stagiaires pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

La responsable de la DIPER indique qu'elle n'a pas de chiffres à jour depuis la rentrée.

Fabrice Couégnas rappelle l'historique des frais pour les TRS : ISSR au départ puis frais dans Chorus. Le temps passé dans les services administratifs et par les personnels est colossal. Le passage à un mi-temps et le recours aux contractuels pose souci dans le suivi de ces dossiers chronophages. Il indique que certains personnels ont fait appel à des recours gracieux, et que le SNUipp-FSU23 les accompagnera pour des recours contentieux avec intérêts moratoires si les situations de non-paiement perdurent.

La responsable de la DIPER indique pour les stagiaires qu'ils ont été informés lors de la prérentrée.

Fanny Tissandier demande les modalités précises notamment sur le remboursement unique pour l'ESPE par semaine. Elle demande que les frais de déplacement soient pris au plus près du réel (donc tous les jours)

La responsable de la DIPER indique qu'il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière sur les méthodes de calcul. Un seul remboursement est prévu par « période de stage » (2 jours ou 2,5 jours par semaine)

Nous souhaiterions également un éclaircissement concernant le versement de l'ISSR en cas de déplacements multiples dans une même journée. Combien de personnels sont concernés par ces déplacements multiples ?

Fanny Tissandier demande le cadre réglementaire.

La responsable de la DIPER indique qu'elle enverra les éléments.

Remplacement : Nous souhaitons un point sur les brigades mobiles : qui est en poste jusqu'à la fin de l'année ? qui assure des missions de TRS ? combien de personnels sont en CLM ? en CLD ? en congé maternité ? Combien de personnels sont disponibles pour les remplacements ponctuels ?

La responsable de la DIPER indique qu'il y a 15 brigades mobiles (y compris les 11 brigades formation continue) disponibles à temps plein... sur 64 brigades au budget !!!

Contractuels : Nous souhaitons un point sur les contrats de contractuels signés ainsi que sur l'accompagnement proposé et les affectations.

L'administration fournit un tableau (voir plus haut).

Données statistiques hommes/femmes : nous souhaitons pouvoir faire un état des lieux objectif sur les inégalités hommes-femmes conformément à la circulaire fonction publique du 22 décembre 2016.

Aucune réponse apportée.

Débuts de carrière : nous souhaiterions avoir des éléments statistiques sur les personnels en début de carrière depuis 2012 notamment sur les démissions, les disponibilités, les temps partiels, les titulaires d'un poste, les mutations.

Quelles sont les conditions de titularisation ? Nous souhaitons également connaître le nombre de PES 2016-2017 renouvelés, licenciés ou prolongés comme demandé par mail et en instances plusieurs fois depuis la fin de l'année dernière.

La responsable de la DIPER indique qu'aucun PESA n'a été renouvelé, prolongé ou licencié pour l'année 2016-2017. L'IEN de G2 ASH indique qu'il n'y a pas de changement, à part que l'ensemble des PESA sera visité par les IEN au cours de l'année. Cette visite servira à établir un rapport pour la validation.

Indemnité péri-éducative : nous souhaitons connaître le volume des heures attribuées pour l'année 2016-2017 et les modalités d'attribution.

Fanny Tissandier indique que les modalités de versement ne sont pas claires et que, par exemple dans certains départements, ces indemnités sont versées aux enseignants qui organisent des classes de découverte et qui donnent beaucoup de leur temps pour cette organisation.

Fabrice Couégnas indique que l'on fait un constat chaque année en CDEN qu'il y a de moins en moins de départs en classes de découverte alors même que la classe de découverte est un projet innovant, très intéressant pour les élèves et émancipateurs. Un minimum de reconnaissance serait appréciable.

TRS : nous souhaitons être destinataires des emplois des TRS pour l'année 2017-2018.

La responsable de la DIPER indique qu'un document sera envoyé.

Fabrice Couégnas prend l'exemple de la Haute-Vienne pour l'organisation en amont du mouvement pour les « rompus » de temps partiel. Un regard croisé ne pourrait qu'être bénéfique et l'anticipation permettrait de sécuriser la plupart des personnels.

AESH-CUI-CAE : Nous souhaitons être destinataires du nombre de personnels accompagnant des élèves en situation de handicap, du bilan du recrutement et des personnels passés en CDI. Nous souhaiterions la liste de ces personnels par catégorie (AESH, contrats aidés...)

La responsable de la DIPER n'a pas d'informations à donner. Des listes seront distribuées.

Quota de 70 CUI sur la Creuse.

Fabrice Couégnas demande si la possibilité de passer les AESH à 75% en ULIS école pourrait être étudiée.

Le SG répond que la question sera étudiée.

Enseignement de l'allemand : bilan 2016-2017 et organisation pour 2017-2018

L'IEN de Guéret 1 donne les chiffres donnés par les conseillers pédagogiques.

Fanny Tissandier précise la question : nous demandons les organisations de l'année dernière et le nombre d'élèves concerné, ainsi que les organisations prévues cette année.

Ineat-Exeat : quelles sont les possibilités d'intégration de personnels formés pour pallier le manque d'enseignants ?

Le SG indique qu'il n'y a plus de demandes et de possibilités d'intégration dans le département. Un INEAT avait été accordé cet été mais l'EXEAT n'a pas été accordé.

Fabrice Couégnas indique qu'il y a des personnels en disponibilité depuis plusieurs années dans le département et qui ne demandent qu'à intégrer celui-ci. Il demande qu'un dialogue se mette en place entre les représentants du personnel et l'administration afin de solutionner de façon humaine toutes ces situations particulières tout en abondant les moyens du département.

Fanny Tissandier demande comment vont se passer les rendez-vous de carrière, et les différents passages au 6^{ème} et 8^{ème} échelon. Le SNUipp-FSU23 demande un groupe de travail pour discuter des modalités d'avancement.

Le SG indique qu'il communiquera dès qu'il aura les éléments du ministère.

Les représentants du SNUipp-FSU23 à la CAPD

Julien COLOMBEAU, Fabrice COUEGNAS, Stéphanie DURAND, Christophe RUBY, Fanny TISSANDIER